

Votre Complémentaire Santé MELIOR LIBERTE

PRESTATIONS 2016

La Garantie MELIOR LIBERTE couvre les gros risques de santé. Elle intervient de façon efficace dans le domaine de l'hospitalisation. Elle permet également d'atteindre par étapes une protection maximale dans les secteurs où les dépenses risquent d'être importantes : optique, prothèses dentaires, dépassements d'honoraires, etc...

MELIOR LIBERTE est un produit mutualiste qui s'adresse à des personnes responsables, désireuses de se prémunir contre les aléas de la vie et conscientes que leur choix présent leur garantit, pour l'avenir, une cotisation des plus justes pour un produit haut de gamme.

Particularités :

- Le ticket modérateur n'est pris en charge qu'en cas d'hospitalisation.
- Les prestations et les cotisations évoluent automatiquement en fonction de la durée d'adhésion. Vous conservez néanmoins la maîtrise de cette évolution.

NATURE DES DÉPENSES	Remboursement mut'est		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
SOINS COURANTS			
Consultations - Visites - Radiologies - Actes de diagnostic et de chirurgie	100 % du TRSS		
Pharmacie Analyses Soins auxiliaires médicaux Frais de transport	Non garanti		
Chirurgie ambulatoire (ADC, ACO, et ADA)	100 % du TRSS	150 % du TRSS	200 % du TRSS
OPTIQUE			
Lunettes (forfait annuel)	130 €	195 €	260 €
Supplément verres progressifs (forfait annuel)	65 €	100 €	130 €
Lentilles de contact (forfait annuel)	80 €	100 €	120 €
Chirurgie réfractive de l'oeil	350 € par oeil		
DENTAIRE			
Soins, actes d'endodontie et de prophylaxie	Non garanti		
Actes d'imagerie, de chirurgie et techniques	100 % du TRSS	150 % du TRSS	200 % du TRSS
Pour l'ensemble des traitements prothétiques ci-dessous, la participation est limitée par année civile et par bénéficiaire à :			
	500.- €	1000.- €	1500.- €
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité Sociale			
Prothèses fixes, amovibles, réparations, inlays, onlays et provisoires	100 % du TRSS	200 % du TRSS	300 % du TRSS
Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité Sociale			
Prothèses provisoires (forfait par an et par bénéficiaire)	70 € par prothèse limité à 2 participations		
Prothèses inscrites à la CCAM et non remboursables (forfait par an et par bénéficiaire)	100 €	200 €	300 €
Implantologie et Parodontologie			
Traitements remboursés par la Sécurité Sociale	100 % du TRSS	200 % du TRSS	300 % du TRSS
Traitements non remboursés par la Sécurité Sociale	Participation dans la limite du forfait annuel		
ORTHODONTIE			
Orthodontie remboursée par la Sécurité Sociale	100 % du TRSS	125 % du TRSS	150 % du TRSS

NATURE DES DÉPENSES	Remboursement mut'est		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
DIVERS			
Cures Thermales (forfait annuel)	145 €	215 €	290 €
PRESTATIONS SANITAIRES			
Dispositifs médicaux à usage individuel	50 % du TRSS (sauf pansements et postiches)		
Postiches (forfait versé 2 x par an et par bénéficiaire).	225 €		
Appareil acoustique	100 % du TRSS	125 % du TRSS	150 % du TRSS
Orthèses et Prothèses externes	100 % du TRSS	125 % du TRSS	150 % du TRSS
Véhicules pour handicapés physiques (fauteuils roulants)	50 % du TRSS (1 fois tous les 5 ans)		
HOSPITALISATION MÉDICALE CHIRURGICALE ET MATERNITÉ			
Régime commun	Ticket modérateur		
Chambre particulière (hors psychiatrie)	90 € par jour		
Chambre particulière sans hébergement (hors psychiatrie)	45 € par jour		
Forfait journalier hospitalier	Remboursement intégral (sauf psychiatrie 30 jours / an)		
Dépassements d'honoraires	100 % TRSS	150 % TRSS	200 % TRSS
Frais d'accompagnement • enfant de moins de 10 ans • personne âgée de plus de 65 ans	Remboursement des frais d'hébergement et de séjour (sous conditions)		
Hospitalisation en établissement non conventionné	OUI		
Téléassistance bénéficiaire de plus de 80 ans	OUI		
ACTES DE PREVENTION			
Densitométrie osseuse (forfait annuel)	65 €		
Vaccin antigrippal	Non garanti		
PRÉVENTION SANTÉ (forfait annuel de 120.-- € par bénéficiaire)			
Ostéopathie, chiropractie et acupuncture	30,00 € par séance (3 fois par an)		
Homéopathie et médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale (dont vaccins non remboursés)	50,00 € par an		
Diététique	30,00 € par séance (3 fois par an)		
Stop tabac	50,00 € par an		
Contraception (à partir de 15 ans)	50,00 € par an		
Orthèse anti-ronflement (Orthèse d'avancée mandibulaire)	70,00 € par an		
Thérapies corporelles (Micro-kinésithérapie ou Méthode Mézières ou Reconstruction posturale)	30,00 € par séance (3 fois par an)		
AUTRES PRESTATIONS			
Assistance à domicile (mut'est assistance)	OUI		
Soins à l'étranger : ambulatoires & hospitalisation	OUI		
OPTION			
Obsèques	762,25 € (limité aux frais exposés)		